

## L'INDUSTRIE DES VIANDES

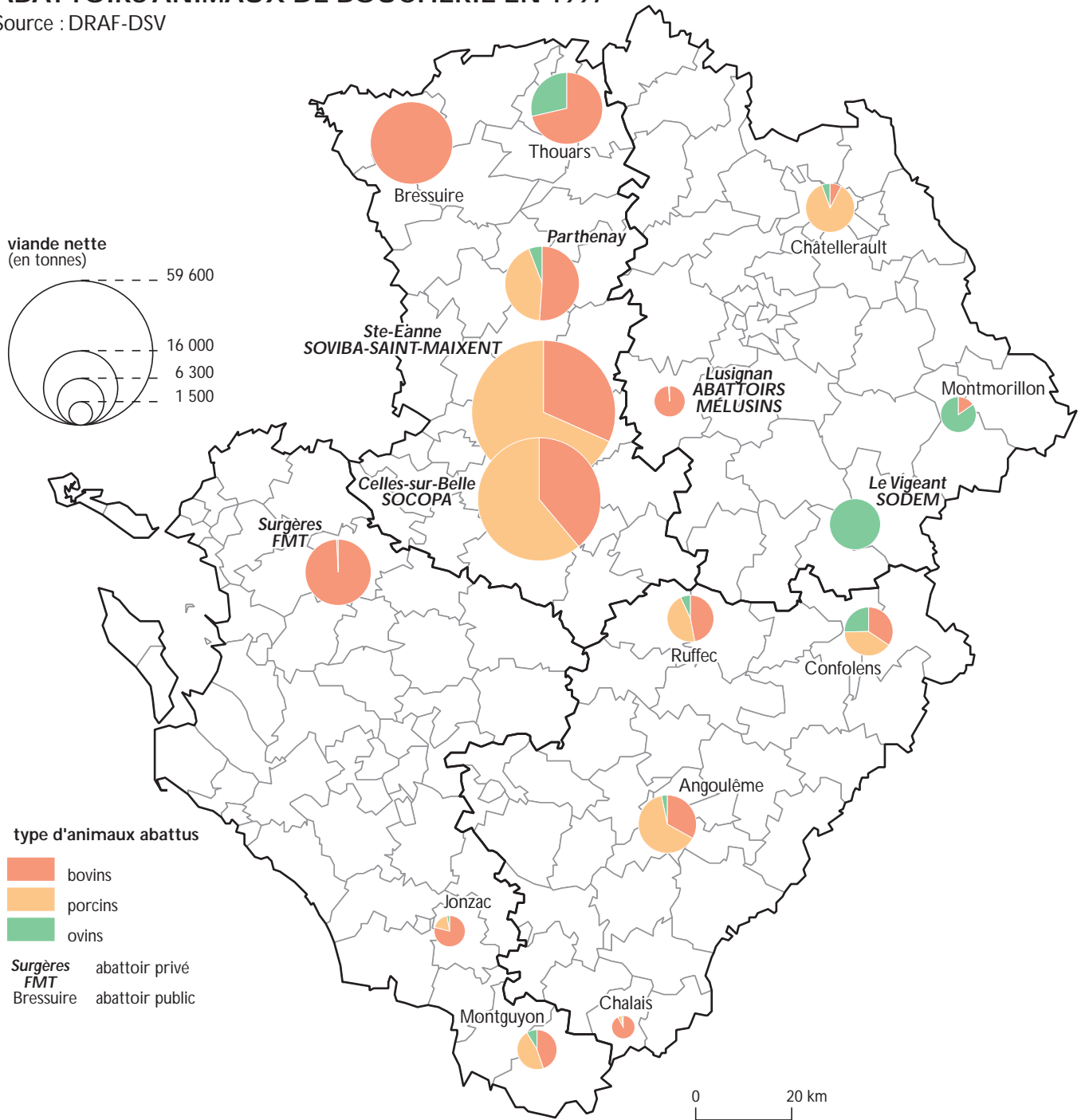
Fortement concentrée dans les Deux-Sèvres, l'industrie des viandes est tributaire des régions voisines pour son approvisionnement.



I A A T

# ABATTOIRS ANIMAUX DE BOUCHERIE EN 1997

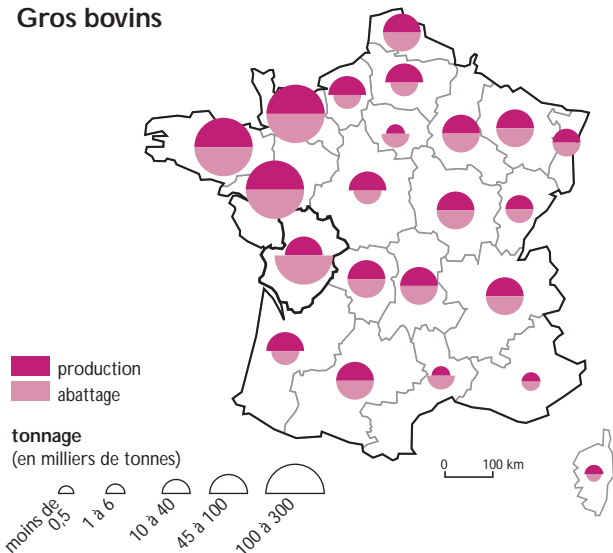
Source : DRAF-DSV



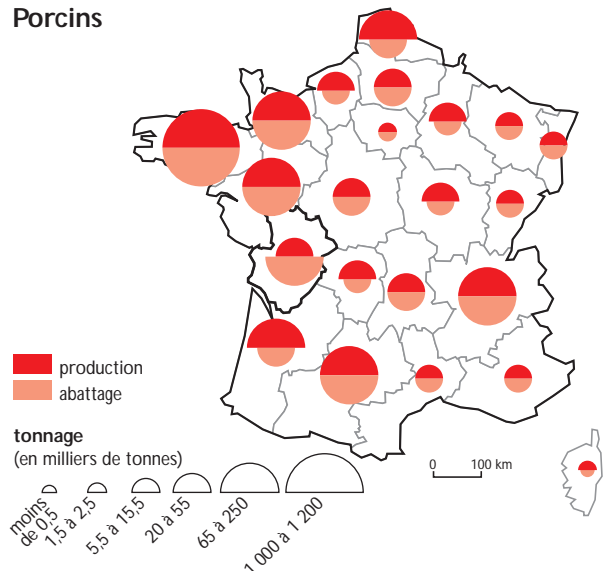
## PRODUCTION ET ABATTAGE EN 1997

Source : DRAF-DSV

### Gros bovins



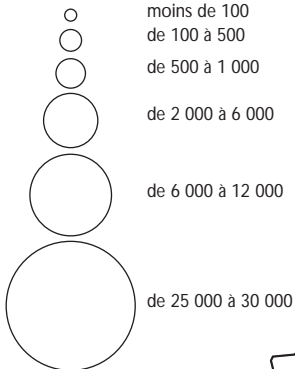
### Porcins



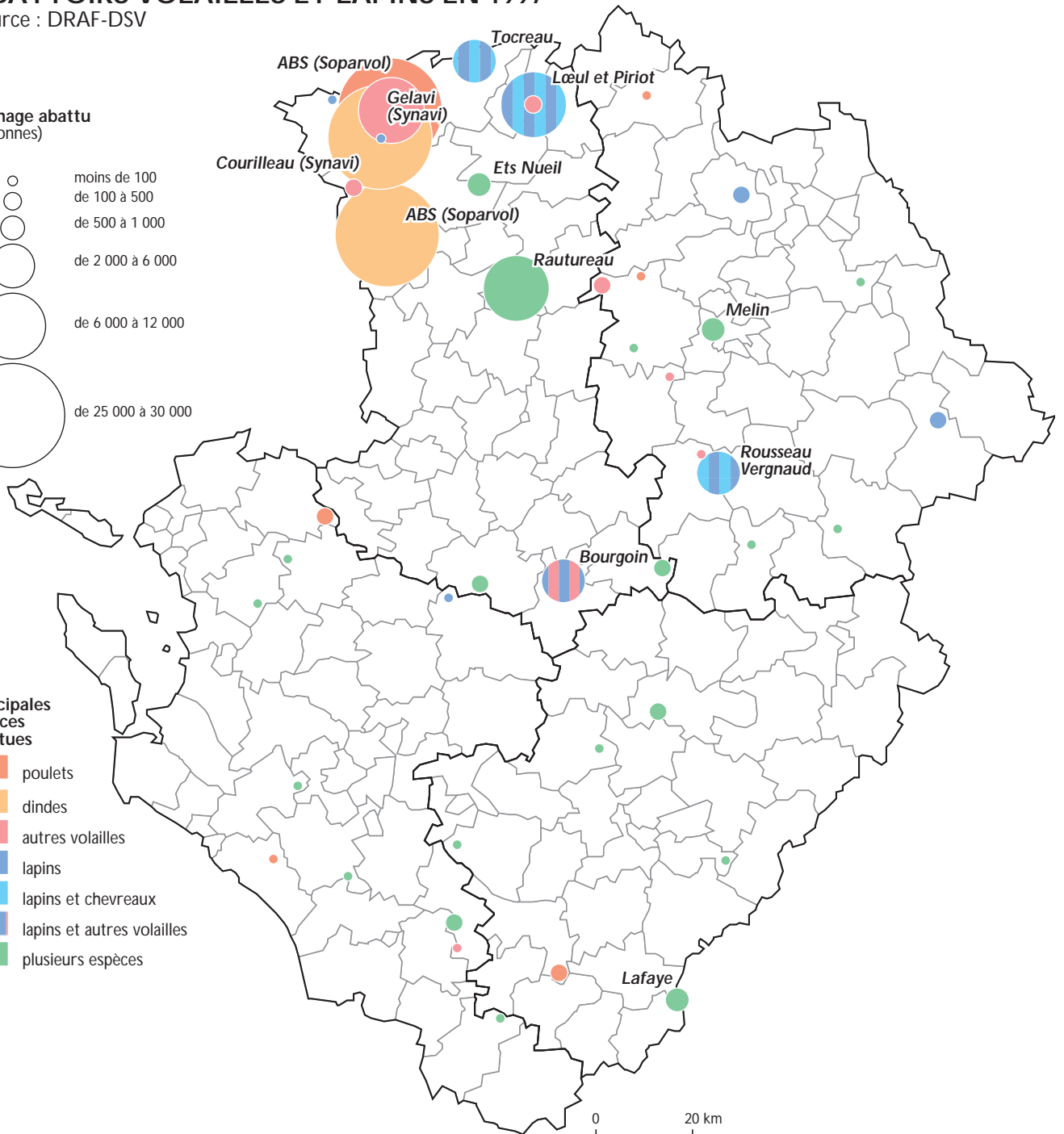
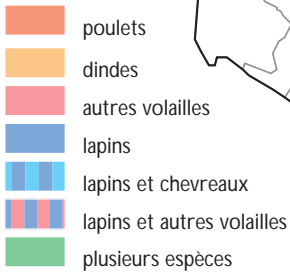
# ABATTOIRS VOLAILLES ET LAPINS EN 1997

Source : DRAF-DSV

Tonnage abattu  
(en tonnes)

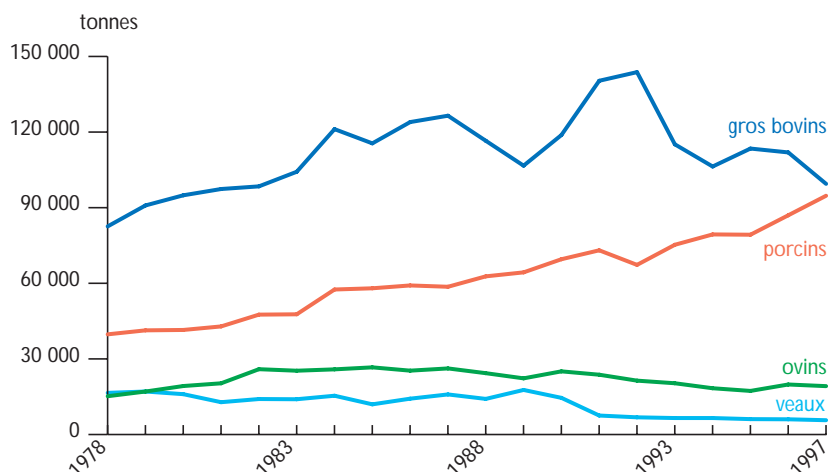


Principales  
espèces  
abattues



## ÉVOLUTION DE L'ABATTAGE

Source : DRAF-DSV



## DÉFINITIONS

Dans les opérations successives de l'industrie des viandes, l'**abattage** produit des carcasses, la **découpe** prépare des produits de seconde transformation

### Établissement

Usine ou atelier qui ne possède pas nécessairement de personnalité juridique. Une **entreprise** peut compter plusieurs établissements

L'industrie des viandes (viande de boucherie, de volaille, préparations industrielles à base de viande), constitue avec près de 3 000 emplois (enquête annuelle d'entreprises 1996), le deuxième secteur d'activité agroalimentaire régional derrière le secteur boissons et alcools.

Globalement, la première transformation (abattage et découpe) domine : hormis quelques ateliers de plats cuisinés à base de viande du groupe MARIE à Airvault (Deux-Sèvres) et celui de LÆUL ET PIRIOT à Thouars (Deux-Sèvres), la seconde transformation est rare. Ce déficit est particulièrement marqué dans le domaine de la charcuterie industrielle où le réseau de fabrication relève principalement de l'artisanat.

### Le secteur des viandes de boucherie

Les cinq plus gros établissements régionaux qui assurent 70 % des abattages en 1997 sont localisés dans les Deux-Sèvres.

L'abattage a connu au cours des 15 dernières années une importante restructuration qui s'est traduite :

- par une diminution de 25 à 16, du nombre d'établissements qui a essentiellement concerné les abattoirs publics (18 à 10).

Désormais, parmi les quatre chefs-lieux de département, seul Angoulême a conservé son abattoir public ;

- par une spécialisation accrue des ateliers ;
- par un transfert important de l'activité bovine vers l'activité porc qui a augmenté de 65 %, principalement du fait de la montée en puissance et de la spécialisation porc des abattoirs « industriels » de SOCOPA SUD-LOIRE à Celles-sur-Belle et de SOVIBA SAINT-MAIXENT à Sainte-Eanne.

Les entreprises régionales sont tributaires pour leur approvisionnement des productions extra-régionales, principalement en provenance des Pays de la Loire et de Bretagne.

En effet, mise à part l'activité ovine où abattage et production s'équilibrent, pour les autres productions le solde des échanges est largement déficitaire : en matière bovine la production de viande finie régionale n'assure que 75 % de l'activité d'abattage des établissements régionaux, et ce taux n'est que de 45 % en matière porcine.

Ce fort degré de dépendance vis-à-vis de l'extérieur, cumulé avec l'évolution conjoncturelle des activités d'abattage par type d'animaux, participe à la fragilisation des établissements

régionaux.

### Le secteur des viandes de volailles

Avec 122 000 tonnes abattues en 1997 (volailles et lapins), le Poitou-Charentes se place au 3<sup>e</sup> rang des régions françaises mais loin derrière la Bretagne et les Pays de la Loire.

Les Deux-Sèvres et plus particulièrement le nord du département concentrent 95 % de cette activité.

Pour ce qui concerne les volailles (poulet, dinde, canard, pintade...), la production et l'abattage relèvent du système d'intégration au sein de deux groupes coopératifs rayonnant en Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Centre : SOPARVOL (CANA) - SYNAVI (CAVAL-CAVAC-CADS). Ces deux groupes assurent, dans leurs quatre principaux sites deux-sévriens, l'abattage de 90 000 tonnes de volaille, soit 80 % de l'activité régionale.

L'abattage du lapin constitue un véritable point fort de la région : LÆUL PIRIOT implanté à Thouars est le premier opérateur européen pour le volume traité. Mais là encore, la région abat deux fois plus qu'elle ne produit.

## POUR EN SAVOIR PLUS

### Directions des services vétérinaires (DSV)

rue Louis Pergaud  
16000 Angoulême

2, avenue de Fétilly  
17000 La Rochelle

210, av de la Venise Verte  
79000 Niort

39, rue de Beaulieu  
86000 Poitiers

## L'INDUSTRIE DES VIANDES : EN BREF

### Activité des abattoirs en 1997

Source : Directions des services vétérinaires

en tonnes	Gros bovins	Veaux	Porcins	Ovins	Lapins	Volailles
Charente	8 502	1 498	11 962	2 513	188	1 008
Charente-Maritime	15 481	1 288	2 642	606	145	619
Deux-Sèvres	70 053	2 682	74 116	5 149	15 087	98 763
Vienne	3 639	193	6 010	10 988	2 479	991
Poitou-Charentes	97 675	5 661	94 730	19 256	17 899	101 381